

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

des organismes d'accueil

#LePouvoirDetreUtile



ATTESTATION DE PRÉSENCE

Je certifie par la présente, que M. Stéphane Pachis a participé à la formation des organismes d'accueil organisée le 22/05/2023.

| Intitulé de la formation | Date et horaires |
|----------------------------------|---|
| 04. Découvrir son rôle de tuteur | 22/05/2023 de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 |

Fait pour faire valoir ce que de droit,
A Paris, le Jeudi 12 Octobre 2023

Pour le groupement solidaire Unis-Cité et la Ligue de l'Enseignement,
Alexis MICHEL
Responsable de la formation des structures

Mis en place avec la Loi n°2010-241 du 10 mars 2010, l'engagement de Service Civique a pour ambition de faire émerger une génération engagée. La réussite qualitative de ce nouveau dispositif repose sur la bonne connaissance, par les structures qui accueillent les jeunes et par les personnes qui les encadrent, de l'esprit et de la particularité de ce statut (pas de contrat de travail, pas de lien de subordination). Pour accompagner les organismes qui accompagnent ces volontaires, l'Agence du Service Civique leur propose des journées de formation, gratuites et déclinées localement dans toute la France. Ces formations sont mises en place, dans le cadre d'un appel d'offre de l'Agence du Service Civique, par le groupement solidaire Unis-Cité/Ligue de l'Enseignement.

Ligue de l'enseignement
rue Rémamier - 75007 PARIS

